



MUSIQUE A LA TELEVISION  
Constat partagé

Service Etudes et Communication extérieure - Sacem

# MUSIQUE A LA TELEVISION

## Constat partagé

- Synthèse, p. 1 et 2
- Méthodologie, p. 3
- Constat détaillé sur la situation générale, p. 4 à 6
- Focus France Télévisions, p. 7 et 8

A titre de synthèse sur la situation générale de la chanson à la télévision, on constate les phénomènes suivants :

### 1) *Le volume de chanson diffusé sur les chaînes hertziennes est en diminution importante et continue depuis 2000, notamment aux heures de grande écoute.*

Ce sont pourtant ces chaînes qui possèdent l'impact prescripteur le plus important et qui sont les plus porteuses en termes d'exposition du travail des créateurs et artistes.

⇒ une baisse de **32%** en moyenne entre 2000 et 2008...  
⇒ ... et de **50%** aux heures de grande écoute

### 2) *Le taux de musicalité des chaînes hertziennes généraliste est faible.*

⇒ TF1, France 2, France 3, Canal + et France 5 / Arte ne consacrent en moyenne que **1.32 %** de leur temps d'antenne à la diffusion de concerts, prestations de plateaux et vidéomusiques

### 3) *La diffusion de chanson ou de prestations d'artistes subit une double limitation, dommageable en termes d'exposition et de promotion :*

- Elle tend à se concentrer sur des heures d'écoute non significatives (entre minuit et 6 heures), sur les chaînes généralistes comme sur les chaînes thématiques.

⇒ Un taux de musicalité moyen de **0.7 %** entre 20h et 23h sur les chaînes généralistes

Les émissions de variétés sont même complètement absentes, aux heures de grande écoute, des chaînes musicales ou à composante musicale de la TNT.

⇒ Sur Virgin 17 : **0 % d'émission de variété** aux heures de grande écoute  
⇒ Sur W9 : **un taux de musicalité de 0 %** aux heures de grande écoute

- Elle est de plus en plus cantonnée à des chaînes thématiques de la TNT dont les audiences et donc l'impact prescripteur sont encore faibles.

\* \* \*

Par ailleurs, le groupe **France Télévisions** fait l'objet d'un constat spécifique :

**1) Le volume de chanson diffusé est en chute libre depuis 2000 sur les chaînes généralistes du groupe FTV.**

⇒ Une baisse moyenne de près de **60 % sur France 2** et **46 % sur France 3**

**2) Le temps d'antenne occupé par les prestations musicales est faible, y compris sur France 4.**

⇒ Le taux de musicalité moyen sur France 2, France 3 et France 4 est de **2,45 %**

**3) L'exposition de chanson se fait très majoritairement à des horaires peu fédérateurs.**

⇒ Le taux de musicalité sur France 2, France 3 et France 4 est de **1,2 %** entre 16h et minuit contre **7,6 %** entre minuit et 6h du matin

**4) La diffusion de chanson fait l'objet d'un transfert des chaînes généralistes à forte audience vers une chaîne confidentielle.**

⇒ France 4 est la chaîne du groupe avec le taux de musicalité le moins faible (**3,6 %**) mais c'est aussi celle dont la part d'audience est, de loin, la plus basse : **1,3 %** contre **16,5 % pour France 2** ou **12,4 % pour France 3**

## Méthodologie

### 1) Définitions

Dans le bilan présenté ci-dessous, on applique les définitions suivantes :

« Chanson » : *une œuvre de variété instrumentale ou chantée avec présence visuelle de l'interprète, hors œuvre audiovisuelle de fiction, sans considération de genre ou de nationalité.*

Il s'agit par exemple des vidéomusiques, live plateau ou concerts.

*A contrario* sont exclues du périmètre des observations les diffusions d'œuvres musicales données à titre de sonorisation ou d'illustration.

« Minutes brutes » : *décompte du volume de diffusion effectif des œuvres musicales interprétées.*

Cette méthode retenue par l'Observatoire de la Musique est également celle utilisée par la Sacem.

Il faut souligner **qu'elle diffère du mode de comptabilisation du CSA**. En effet les programmes considérés comme musicaux par le CSA ne se limitent pas à la seule musique interprétée. Par exemple dans une émission musicale, le CSA comptabilise toute la durée de l'émission, contrairement à ce dispositif qui retient uniquement les passages concernés par la diffusion musicale stricto sensu.

« Taux de musicalité » : *ratio entre temps d'antenne dédié aux concerts, prestations live sur plateaux et vidéomusiques et temps d'antenne total.*

Cet indicateur utilisé par l'Observatoire de la Musique, très proche de celui indiqué ci-dessus, exclut de même les musiques de sonorisation et d'illustration.

« Heures de grande écoute » : *est à prendre ici au sens de « première partie de soirée », soit la tranche horaire 20h00-22h30 ou 20h00-23h00, selon les indications.*

« Chaînes généralistes » : *aussi « chaînes historiques, chaînes hertziennes » soit TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, Canal +, M6.*

« Chaînes thématiques » : *aussi « chaînes de la TNT » soit W9, Virgin 17, France 4.*

### 2) Périmètre

Le constat est plus spécifiquement orienté sur les chaînes du groupe France Télévisions et certaines chaînes musicales de la TNT. On ne revient pas en détail sur M6 dont le nouveau cahier des charges a été entériné par la CSA. Le cas de TF1 et de Canal + n'est pas spécifiquement développé.

L'appréciation de la part du répertoire national par rapport au répertoire international dans la diffusion de chansons à la télévision est complexe. Les indicateurs sélectionnés par l'Observatoire de la Musique concernent **les genres musicaux**. Ils ne permettent donc pas en l'état de faire la part entre création nationale et internationale.

Tout au plus peut-on relever que :

- sur les chaînes hertziennes le taux de **variété française** sur les interprétations plateaux et concerts est de **19,8%**, et pour les vidéomusiques de **26,1%**.
- sur les chaînes de la TNT le taux de **variété française** sur les interprétations plateaux et concerts est de **9,9%**, et pour les vidéomusiques de **26,4%**.

Sur les bases des analyses de répartition de la Sacem, **l'estimation du taux de répertoire national tous genres confondus** sur l'ensemble de la programmation télévisuelle hertzienne est de **30,5%**.

> On propose donc de retenir **comme estimation** une proportion de **25% des diffusions de chansons appartenant au répertoire national**.

Les chiffres sont issus de plusieurs sources complémentaires : Yacast, Sacem, Observatoire de la Musique, rapports du CSA.

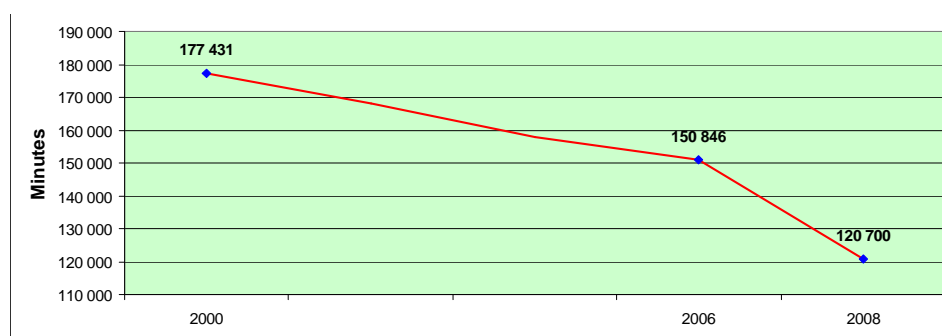
## 1. Le volume de chanson diffusé sur les chaînes hertziennes est en constante diminution depuis 2000

Le volume de **chanson** diffusé sur les chaînes hertziennes est en constante diminution depuis 2000, notamment aux heures de grande écoute. Cette tendance est en nette accélération depuis 2006. Elle affecte le répertoire national comme international.

Les chaînes généralistes hertziennes restent les plus fédératrices en termes d'audience et ont donc un impact prescripteur essentiel pour les créateurs et artistes.

### a) Un tiers de chanson en moins sur les antennes depuis 2000

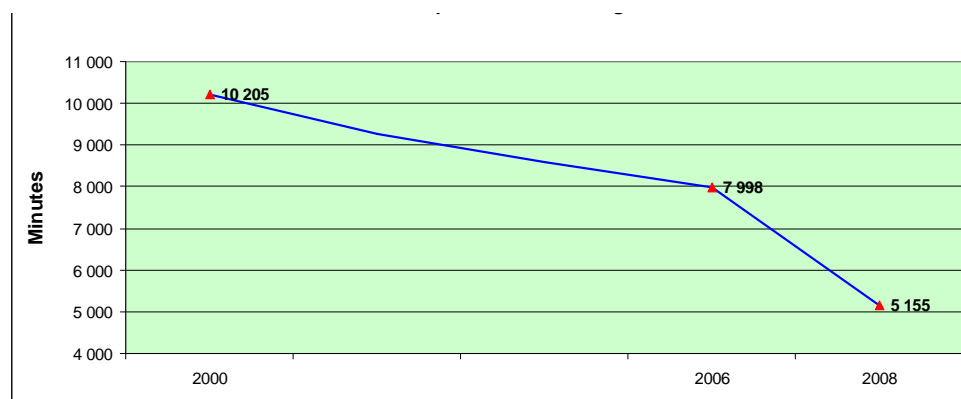
La diffusion globale de chansons françaises et étrangères passe de **177 431 minutes** en 2000 à **120 423 minutes** en 2008, soit une diminution de **32%**<sup>1</sup>.



Cette tendance s'accélère depuis 2006, la diffusion de chanson passant d'un volume total de 150 846 minutes en 2006 à 120 423 minutes en 2008, soit une diminution de 20% sur 2 ans.

### b) Le volume de chanson aux heures de grande écoute (20h00-22h30) est divisé par 2

Le volume de chanson aux heures de grande écoute<sup>2</sup> diminue plus fortement encore, passant de **10 205 minutes** diffusées en 2000 à **5 155 minutes en 2008**, soit une diminution de moitié<sup>3</sup>.



Là encore, on constate un net décrochage depuis 2006, la diffusion de chanson aux heures de grande écoute ayant diminué en moyenne de 35% entre 2006 et 2008.

## 2. Un taux de musicalité des chaînes hertziennes faible

<sup>1</sup> Source Sacem, Direction des relations sociétaires.

<sup>2</sup> Ici au sens défini dans les règles de répartition de la Sacem : de 20h30 à 22h00 (sauf pour Canal + où les heures de grande écoute correspondent en majeure partie à la période de diffusion en clair : 19h00 à 21h30).

<sup>3</sup> Source Sacem, Direction des relations sociétaires.

**Le temps d'antenne dédié aux prestations musicales** excluant les vidéomusiques sur les chaînes hertziennes est très limité.

Si l'on excepte les vidéomusiques, la musique sous forme de prestation (concerts et « live » sur plateaux) occupe **1,30% du temps total d'antenne sur les chaînes hertziennes**<sup>4</sup>.

	Concerts (1)	Plateau (2)	Temps d'antenne moyen (1+2)	
TF1	0,2%	0,8%	1,0%	1,30%
France 2	0,5%	0,8%	1,3%	
France 3	1,7%	0,5%	2,2%	
Canal +	0,1%	0,5%	0,6%	
France 5 / ARTE	0,4%	0,1%	0,5%	
M6	1,5%	0,4%	1,9%	

L'intégration des vidéomusiques dans le calcul permet d'amender partiellement ce constat, puisque le temps d'antenne consacré à la musique **passé alors à 3,30%**.

Néanmoins il faut noter que la moyenne globale n'est améliorée que grâce à la présence de M6, chaîne dont la vocation est prioritairement musicale et qui constitue en ce sens une « aberration statistique » si l'on veut parler uniquement des chaînes généralistes. Sans M6 le temps d'antenne moyen consacré à la musique, vidéomusiques incluses, est **de 1,32% seulement**.

	Vidéomusiques (3)	Temps d'antenne total (1+2+3)	Temps d'antenne moyen (1+2+3)	Temps d'antenne moyen (1+2+3) Hors M6
TF1	0,7%	1,7%	3,30%	1,32%
France 2	0,2%	1,5%		
France 3	0,1%	2,3%		
Canal +	0,0%	0,6%		
France 5 / ARTE	0,0%	0,5%		
M6	11,2%	13,2%		

### Focus : les vidéomusiques sur M6

Sur M6, on assiste à une **chute rapide et importante du volume de vidéomusiques diffusé**.

Ainsi le nombre de diffusions intégrales de vidéomusiques est passé de **2467** en janvier 2009 à **809** en janvier 2010, **soit – 68%** en comparaison mensuelle.

Cela s'ajoute à la **diminution déjà constatée depuis 2009 de la diffusion en moyenne mensuelle** sur un an :

2006 : 2 350 diffusions intégrales  
 2007 : 2 375 diffusions intégrales  
 2008 : 2 380 diffusions intégrales  
**2009 : 1 579 diffusions intégrales (soit -44%/2008)**

<sup>4</sup> Source : Observatoire de la Musique, Indicateurs de la diversité musicale dans le paysage audiovisuel pour le premier semestre 2009. Ce taux correspond au ratio entre la durée totale occupée par la diffusion des vidéomusiques, interprétations plateaux et concerts par rapport au temps total d'antenne sur la journée ou par tranche horaire exprimée.

### 3. Plus de chansons, moins de public : chaînes « ghettos » et horaires décalés

L'exposition des créateurs et artistes subit **une double limitation** : elle est de plus en plus reléguée à des horaires peu fédérateurs et cantonnée à des chaînes thématiques à faible audience.

#### a) Sur les chaînes généralistes comme sur les chaînes thématiques, la musique est reléguée à des horaires tardifs

Sur toutes les chaînes, le taux de musicalité augmente aux heures où le public est en grande majorité endormi (minuit - 6h), diminue dans la journée (entre 6h et 16h) et **est à son niveau le plus faible entre 16 heures et minuit** (tranche horaire la plus fédératrice en termes d'audience) et particulièrement aux heures de grande écoute.

Pour les **chaînes généralistes** (dont le taux de musicalité moyen est de 3,3% sur 24h) :

Tranche horaire	Taux de musicalité moyen	Audience moyenne (en milliers de spectateurs)
0 h - 06 h	9%	385
06 h - 16 h	1,7%	4 453
16 h - 24 h	1%	12 541

Aux heures de grande écoute (20h-23h), le taux de musicalité tombe à 0,7 %<sup>5</sup>.

Pour les **chaînes thématiques** (dont le taux de musicalité moyen est de 35,4% sur 24h) :

Tranche horaire	Taux de musicalité moyen	Audience moyenne (en milliers de spectateurs)
0 h - 06 h	56,9%	23
06 h - 16 h	44%	237
16 h - 24 h	8,7%	595

Aux heures de grande écoute (20h-23h), le taux de musicalité tombe à 2,9 %<sup>5</sup>.

→ Les émissions de variétés sont même complètement absentes des chaînes musicales ou à composante musicale de la TNT aux heures de grande écoute<sup>6</sup>

Aux heures de grande écoute, Virgin 17 ne diffuse aucune émission de variétés<sup>7</sup>.

Même constat pour W9 avec un taux de musicalité aux heures de grande écoute de 0,00 %.

#### b) La musique est plus largement diffusée... sur des chaînes à faible audience

Le taux de musicalité moyen sur les chaînes de la TNT étudiées pour le premier semestre 2009 est de 35,4%. Néanmoins ce chiffre est à mettre en regard des audiences effectivement concernées par la diffusion de musique sur ces chaînes :

	Part de programmes musicaux 24h-24h	PDA <sup>8</sup>
France 4	3,6%	1,3%

<sup>5</sup> Source : Snep / Yacast

<sup>6</sup> Source : Observatoire de la Musique / Yacast - Données constatées au 1<sup>er</sup> semestre 2009 sur la tranche 20h-23h.

<sup>7</sup> En tenant compte des concerts et vidéomusiques (entre 20h et 23h), le taux de musicalité de la chaîne reste faible à 5,5 %.

<sup>8</sup> Part d'audience - Source : Observatoire de la Musique.

<b>Virgin 17</b>	57,5%	0,7%
<b>W9</b>	45,2%	3,0%

### Focus France Télévisions

Les données dont nous disposons concernent les deux chaînes généralistes du groupe FTV, ainsi que France 4.

**1) Un volume de chanson diffusée en chute libre depuis 2000 sur les chaînes généralistes du groupe FTV**

- La chute atteint **presque 60% sur France 2**, et les volumes diffusés sont **pratiquement divisés par deux sur France 3**.

	Nombre total de minutes diffusées		
	2000	2008	Evolution
<b>France 2</b>	23 679	9 631	- 59%
<b>France 3</b>	8 402	4 468	- 46%

- Le constat est proche concernant la diffusion de chansons en début de soirée (20h00 à 22h30). La diminution est moins rapide sur France 2, mais beaucoup plus importante sur France 3.

	Nombre de minutes heure de grande écoute		
	2000	2008	Evolution
<b>France 2</b>	2 988	1961	-34%
<b>France 3</b>	1 861	420	-77%

**2) Le temps d'antenne occupé par les prestations musicales est faible, y compris sur France 4.**

En tranche horaire 24h-24h sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009, le taux de musicalité (temps consacré à la diffusion de live plateau, concerts et vidéomusiques sur le temps total d'antenne) s'établit comme suit :

	1 Concert	2 Live plateau	3 Vidéomusiques	Temps d'antenne total 1+2+3	Temps d'antenne moyen
<b>France 2</b>	0,5%	0,8%	0,2%	<b>1,5%</b>	<b>2,45%</b>
<b>France 3</b>	1,7%	0,5%	0,1%	<b>2,3%</b>	
<b>France 4</b>	2,1%	1,5%	0%	<b>3,6%</b>	

Il faut noter que ces catégories (concert, live plateau et vidéomusiques) recouvrent un périmètre un peu plus large que celui de la « chanson » étudiée plus haut car elles incluent la musique classique.

### 3) L'exposition de chanson se fait très majoritairement à des horaires peu fédérateurs

Sur la tranche horaire la plus fédératrice en termes d'audience (soit entre 16 heures et minuit), le taux de musicalité moyen des chaînes étudiées n'est que de 1,2 %<sup>9</sup>.

A *contrario*, le tableau ci-dessous souligne que le taux de musicalité sur ces chaînes est **le plus important entre minuit et 6 heures du matin**<sup>10</sup>, soit au moment où l'audience est la plus faible, et ce sur les chaînes généralistes comme sur France 4.

	Musicalité tranche horaire 0h-6h	Audience 0h-6h en milliers de spectateurs	Musicalité tranche horaire 6h-16h	Audience 6h-16h en milliers de spectateurs	Musicalité tranche horaire 16h-24h	Audience 16h-24h en milliers de spectateurs
<b>France 2</b>	3,2%	78	0,6%	1,230	1,4%	2,413
<b>France 3</b>	7,6%	60	0,3%	678	0,9%	2,169
<b>France 4</b>	12,6%	12	0,1%	55	1,3%	162

### 4) Un transfert des chaînes généralistes à forte audience vers une chaîne plus confidentielle

On constate un taux de musicalité plus important sur France 4, « chaîne de la jeunesse et des nouvelles générations dont la vocation est d'attirer et de fidéliser les jeunes et les jeunes adultes en exposant les nouveaux talents des scènes actuelles (musique et spectacle) »<sup>11</sup>.

Cette chaîne a toutefois une part d'audience bien moindre par rapport aux chaînes historiques du groupe<sup>12</sup>.

	Taux de musicalité	PDA
France 2	1,5%	16,5%
France 3	2,3%	12,4%
<b>France 4</b>	<b>3,6%</b>	<b>1,3%</b>

<sup>9</sup> Source : Observatoire de la Musique / Yacast.

<sup>10</sup> Source Observatoire de la Musique, Indicateurs de la diversité musicale dans le paysage télévisuel, 1<sup>er</sup> semestre 2009. L'audience des chaînes est calculée sur la base de moyennes annuelles du 01/09/2008 au 30/06/2009 sur la population française âgée de 4 ans et plus. Il faut noter un léger décalage entre les tranches horaires retenues par l'Observatoire et celles servant de base aux mesures d'audience. Ainsi l'audience est mesurée de 3h à 6h du matin et non de minuit à 6h comme le taux de musicalité. Cela n'affecte cependant pas la démonstration.

<sup>11</sup> Décret n°2009-796 du 23 juin 2009 fixant le cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions, Annexe - article 3, 3<sup>ème</sup> alinéa.

<sup>12</sup> Source : Observatoire de la Musique / Yacast.